

M. Trudeau: L'honorable député me permettrait-il une question?

M. Grégoire: Certainement, monsieur le président.

• (9.50 p.m.)

M. Trudeau: Est-ce que je dois comprendre que l'honorable député de Lapointe dit qu'il y a un rôle pour les banques à charte et qu'il ne s'attaque pas à ce rôle-là. Il semble dire que l'utilisation injustifiée de cette création de crédits permet aux banques d'avoir des pratiques d'intérêts qui ne sont pas justifiées. Si c'est le cas, comment explique-t-il que l'argent investi dans le secteur bancaire ait à peu près le même rendement que l'argent investi dans le secteur industriel?

M. Grégoire: Oui, évidemment, même que l'argent investi dans les secteurs bancaires a un plus gros rendement que l'argent investi dans le secteur industriel ou dans un autre secteur. La preuve de cela, et si le député de Mont-Royal dit non, il n'a qu'à regarder la valeur d'une action de la Banque de Montréal ou de la Banque Royale, il y a 20 ans, qui a été triplée aujourd'hui. Même si elle a été triplée, elle rapporte toujours 8 p. 100 ou 9 p. 100, mais rapporte 8 p. 100 ou 9 p. 100 sur trois fois le montant investi réellement, alors qu'aucune autre industrie ne rapporte les mêmes dividendes aujourd'hui.

Que le député de Mont-Royal examine les données statistiques qui m'ont été fournies et il le remarquera. Mais je n'ai pas parlé de comparaison entre rendement de valeurs bancaires ou valeurs industrielles. Là où je trouve que le rôle des banques est justifié, c'est lorsqu'elles ont le privilège de créer le crédit et de le prêter avec intérêt, alors que le crédit nouveau représente l'accroissement du pays et non pas quelque chose qui appartient aux banques.

M. Chrétien: J'aurais une question à poser à l'honorable député. Je pense bien que le comité serait bien d'accord pour lui faciliter le travail, si le député voulait obtenir une charte de banque à son propre compte, et à ce moment-là, on verra s'il fera aussi bien!

M. Grégoire: Monsieur le président, on veut me faire tomber dans la "politicaillerie", dans la chicane, alors que j'essaie d'exposer des idées. Si c'est la seule méthode qu'a le secrétaire parlementaire pour répondre aux idées qu'on émet, eh bien, cela veut dire qu'il n'a aucun argument pour répondre à ce qu'on avance. Et, si l'honorable ministre des Finances ne peut pas répondre lui-même et fait répondre son secrétaire parlementaire de cette façon, ce n'est pas riche, monsieur le président. Si le ministre des Finances a une autre question, libre à lui de la poser.

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Puis-je poser au député une question analogue? Pourquoi éprouve-t-on tellement de difficulté à commanditer de nouvelles banques au Canada si elles sont aussi lucratives que le député le laisse entendre?

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, je ne vois pas qu'il y ait autant de difficultés que cela pour instaurer une nouvelle banque au Canada. Je ne vois pas qu'il y ait tant de difficultés que cela. Que l'honorable ministre me dise quelles sont les difficultés.

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Puis-je rappeler au député le témoignage de la *Bank of Western Canada* d'après lequel elle aurait quelque difficulté à vendre ses actions?

[Français]

M. Grégoire: Monsieur le président, les difficultés de la *Bank of Western Canada* ne provenaient pas du manque de fonds, mais du fait qu'il y avait trop de monde qui voulait emprunter. On a été obligé de refuser des emprunteurs et l'honorable ministre des Finances le sait. La grosse difficulté qu'on a eue, c'est que tout le groupe de *British International Finance* voulait emprunter de la *Bank of Western Canada*, alors que les autorités de la banque ne voulaient pas leur prêter. Le président, du moins, ne voulait pas leur prêter. Voilà ce qui était la grosse difficulté. Ce n'en était pas une à partir des opérations bancaires, et le ministre des Finances le sait fort bien, mais c'était uniquement une difficulté interne, et c'est que le ministre a répondu au comité des finances, commerce et questions économiques.

Mais, quand on essaye de discuter et d'apporter des arguments au ministre, le ministre n'en a pas à nous donner. Que le ministre réponde donc aux arguments que j'ai avancés depuis tout à l'heure. Et je pose la question au ministre: Pourquoi ne pas laisser à la Banque du Canada le soin de créer le crédit nouveau qui représente l'accroissement de la masse monétaire, lequel crédit nouveau servira à financer les travaux publics plutôt que de laisser aux banques à charte le soin de créer ces crédits nouveaux qui le prêtent, avec intérêt, aux individus?

Pourquoi ne serait-ce pas plutôt la Banque du Canada qui créerait ces crédits nouveaux, c'est-à-dire l'augmentation annuelle, non pas ce qui existait déjà d'avance, comme je le disais tout à l'heure, mais l'augmentation annuelle de crédit? Pourquoi ne serait-ce pas la